

point de mourir, celui où il aura le plus de facilités pour amasser des mérites pour le ciel. » N'est-ce pas le meilleur conseil ?

Sous prétexte d'éprouver une vocation, faut-il faire languir dans le monde des âmes qui commencent à le quitter ? Voilà encore une question extrêmement pratique, et voici la réponse que donnent les saints qui avaient acquis une expérience consommée. Saint Vincent de Paul se hâte de répondre qu'on ne saurait donner, en ce genre, de conseils plus pernicieux. Et il ajoute : « Le siècle est-il le lieu où il faut rester pour s'éprouver ? Qu'on gagne au plus tôt un asile sûr. » Saint-Thomas d'Aquin dit que les invitations à une vie plus parfaite doivent être suivies sans retard. Et saint Jean Chrysostome affirme que « quand le démon ne peut pas détourner quelqu'un de la résolution de se consacrer à Dieu, il cherche au moins à lui persuader d'en différer l'exécution, espérant toujours qu'il finira par lui faire abandonner sa vocation ». Et, en effet, combien de fois, par de tels retards, l'ennemi n'est-il pas parvenu à faire perdre la grâce de la vocation à ceux et à celles qui en avaient été favorisés. C'est pourquoi saint Jérôme, s'adressant à quiconque est appelé à sortir du monde pour se donner à Dieu, le presse de s'en échapper au plus vite. Voilà le langage des saints ; voilà les raisons qu'ils donnent. Qui vaut-il mieux écouter ? Les saints ou le monde ?

Et c'est le prêtre qui a reçu la mission de diriger les âmes, de les instruire, de les former. On comprend qu'il ne suffit pas que Dieu appelle des âmes à l'état ecclésiastique ou à l'état religieux : il faut que ces âmes trouvent des interprètes autorisés de la vocation divine, des distributeurs clairvoyants des grâces de lumière et de force que Dieu tient en réserve pour ces privilégiés, et qu'il ne faut pas que l'on puisse renouveler cette plainte du prophète : *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.*

En terminant ces considérations, il sera avantageux de relire les pensées que le R. P. Georges, provincial des Pères Rédemptoristes, à Paris, exprimait dans la Revue si appréciée des Pères Rédemptoristes : « Pourquoi les religieux sont-ils persécutés, expulsés, traités comme les pirates scélérats ? Sont-ils relâchés, dissolus ? Ces vices, s'ils en étaient coupables,